

**Arrêté de la DACS du 28 juillet 2009 portant nomination à une commission régionale d'inscription et à une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes**

NOR : JUSC0916589A

La ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu les articles L. 822-2 et L. 822-6 du code de commerce ;

Vu l'article R. 822-8 du code de commerce ;

Vu l'arrêté du 27 avril 2007 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Caen ;

Vu la proposition du président de la chambre régionale des comptes de Basse-Normandie, en date du 9 juin 2009,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés membres de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Caen :

*En qualité de magistrat de la chambre régionale des comptes*

M. Rooz (Georges), premier conseiller à la chambre régionale des comptes de Basse-Normandie, titulaire, en remplacement de M. Gillier (Dominique).

M. Chanliau (Frédéric), premier conseiller à la chambre régionale des comptes de Basse-Normandie, suppléant, en remplacement de M. Navez (Fabrice).

Article 2

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice.

Fait à Paris, le 28 juillet 2009.

Pour la ministre d'Etat, garde des sceaux,  
ministre de la justice et des libertés,  
et par délégation :

*La sous-directrice du droit économique,*  
C. GUEGUEN